

# BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Le titulaire de ce Brevet Professionnel saura analyser un projet d'aménagement, organiser et suivre un chantier, ainsi qu'encadrer une équipe (encadrement intermédiaire).

Il/elle sera également capable de mettre en place et entretenir des végétaux, implanter des infrastructures et assurer la maintenance des équipements et machines, garantissant le bon déroulement des interventions.



## ORGANISATION

- Formation alternée sur 1, 2 ou 3 ans (selon positionnement) :
  - 12 semaines en centre
  - 35 semaines en entreprise
  - 5 semaines de congés payés
  -
- Possibilité d'aménager des parcours individualisés

## DIPLÔME

- Le BP se prépare par Unités de contrôle Capitalisables (UC).
- L'apprenti passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans.
- Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

**Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire**

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 16 ans
- Être titulaire d'un CAPA ou d'un BEPA
- Signer un contrat d'apprentissage
- Remplir un dossier d'admission du CFA
- Motivation et autonomie pour ce type de formation
- Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles. Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
- Modalités d'accompagnement et d'accueil spécifiques pour les personnes RQTH. (pas de limite d'âge dans ce cas)
- Entrées tout au long de l'année

## INFOS PRATIQUES

**Formation gratuite et rémunérée**

Retrouvez ici toutes les infos apprentissage : statistiques, rémunérations, aides...



**www.agrocampus64.fr**



Apprentissage

## ENSEIGNEMENTS

- C 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- C 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- C 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- C 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- C 5. Mettre en place des infrastructures
- C 6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

## ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Associations
- collectivités territoriales,
- Entreprises assurant des travaux paysagers, création, conception, jardinage, entretien, taille...

## POURSUITE D'ÉTUDES

- CS Constructions Paysagères
- CS Arboriste - Elagueur
- CS TMGE
- BTS Aménagements Paysagers
- BTS Technico-Commercial Jardins et Végétaux d'Ornement

## COÛT DE LA FORMATION

- La formation est gratuite pour l'apprenti-e (hors frais annexes hébergement, restauration, transport...), les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'employeur (ou son financeur)
- Autres cas : nous contacter

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Formation en situation professionnelle
- Visites pédagogiques

## DÉBOUCHÉS / MÉTIERS

- Chef(fe) d'équipe d'entretien des espaces verts
- Jardinier(e)
- Jardinier(e) paysagiste
- Ouvrier(e) d'entretien des espaces verts
- Ouvrier(e) des espaces verts
- Ouvrier(e) paysagiste
- Technicien(ne) paysagiste...



## Contacts :

### CFAA 64 - SITE D'OLORON

Route du Gave d'Aspe – 64400 OLORON STE-MARIE  
05 59 39 91 89

- Coordination de la formation : **Stéphane Clos** / stephane.clos@educagri.fr
- Secrétariat pédagogique : oloron-cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

### CFAA 64 - SITE D'HASPARREN

105 Chemin de Martingazteneea, route de Cambo  
64240 Hasparren - 05 59 29 15 10

- Coordination de la formation : **Mattin CELAN** / mattin.celan@educagri.fr
- Secrétariat pédagogique : cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr